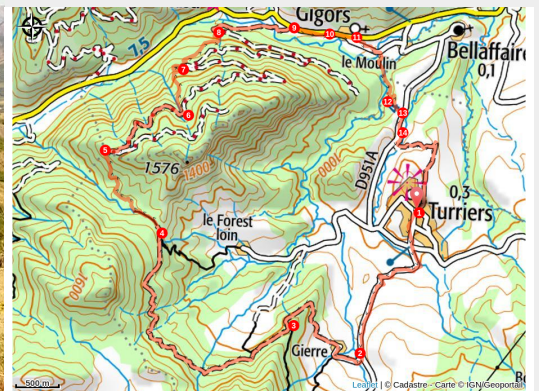


# Tour de la montagne des Barses (N°9)

La Motte-du-Caire - Turriers



De beaux paysages de moyenne montagne (Office de Tourisme La Motte du Caire)



*Les crêtes des Barses dominant Turriers et marquent la limite entre Gigors et Turriers. En faisant l'ascension de la montagne par une piste forestière, on accède à la descente où se situe le refuge du Jas. Le retour se fait par le village de Gigors, par un petit ravin et une jolie piste qui remonte au point de départ. Au bas de la descente, il y a la possibilité d'enchaîner avec l'ascension du Montsérieux.*

## Infos pratiques

Pratique : VTT / VTTAE

Durée : 3 h

Longueur : 17.8 km

Dénivelé positif : 701 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Refuge, Sentier de découverte, Sommet et col

Suivre le balisage VTT N°9

# Itinéraire

**Départ** : Salle des sports, Turriers

**Arrivée** : Salle des sports, Turriers

**Balisage** : ➤ VTT

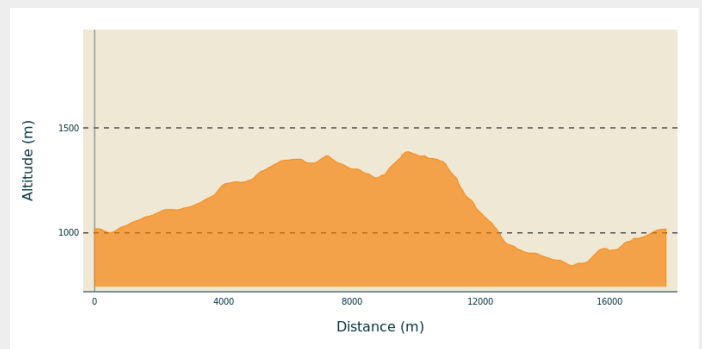
**Communes** : 1. Turriers

2. Faucon-du-Caire

3. Gigors

4. Bellaffaire

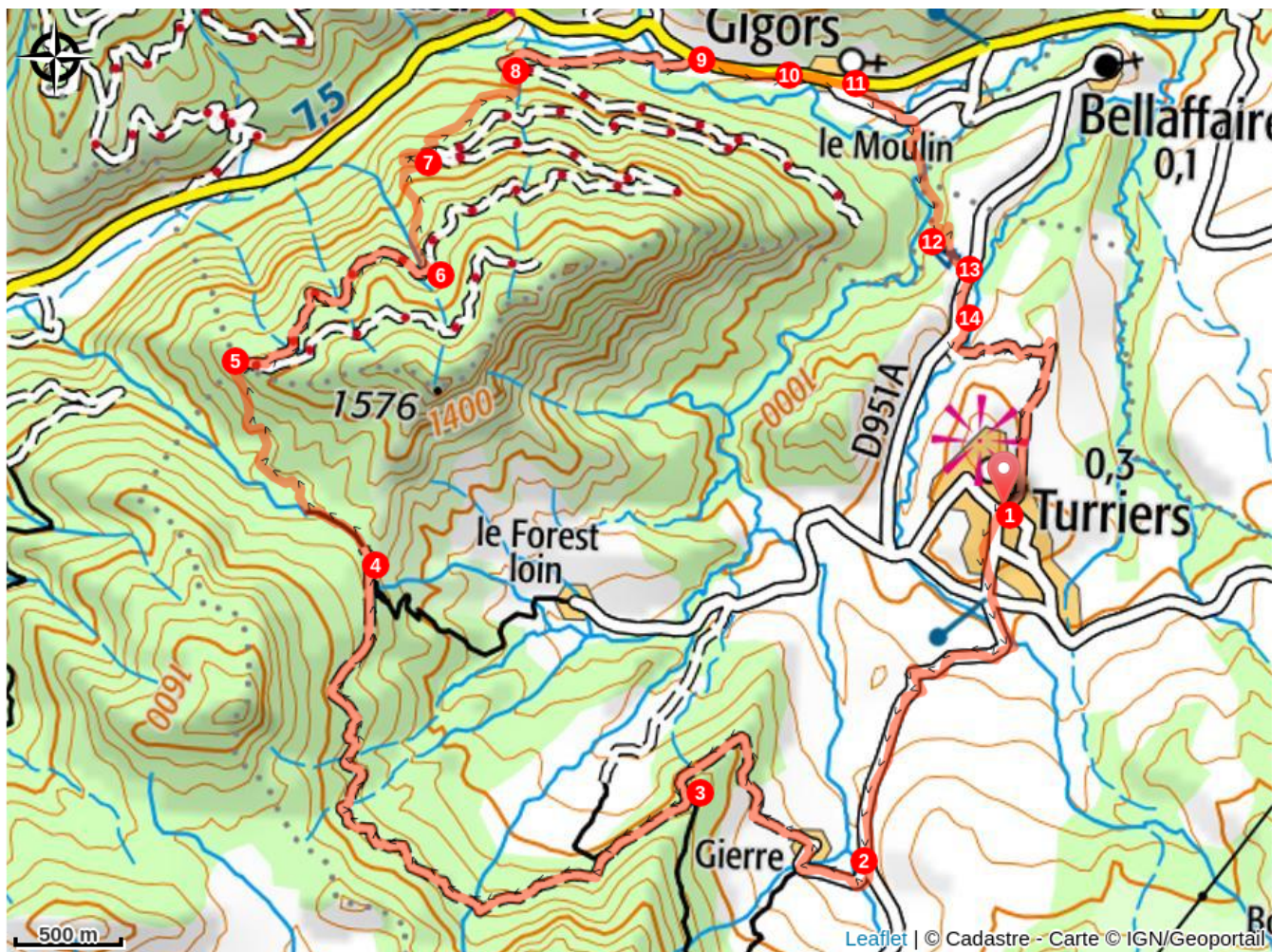
## Profil altimétrique



Altitude min 844 m Altitude max 1386 m

1. De Turriers (1080 m), prendre la route plein sud jusqu'au carrefour au niveau du restaurant "Roche Cline". Prendre tout droit la route qui grimpe en face au col des Sagnes.
2. Depuis Gierre (1100 m), à mi-distance, prendre à droite la petite route goudronnée jusqu'au hameau de Gierre. Continuer la piste derrière les maisons. Celle-ci grimpe au départ puis s'adoucit pour atteindre un embranchement de pistes.
3. Prendre celle de droite. La piste devient très roulante jusqu'au col des Rouyères.
4. Au Col des Rouyères (1300 m), prendre à gauche derrière le panneau une vague trace qui rapidement se transforme en sentier. En traversée au début, le sentier ce hisse petit à petit jusqu'à la crête des Rouyères.
5. Une fois à la crête des Rouyères (1360 m), rejoindre la piste et descendre jusqu'au refuge communal du Jas.
6. A la source du Jas (1300 m), continuer sous le refuge par un sentier en sous-bois. Après quelques lacets rejoindre une piste.
7. A Gaudissard (1120 m), suivre la piste sur quelques dizaines de mètres, juste après le virage. Continuer par le sentier qui après une traversée se poursuit en nombreux lacets pour croiser de nouveau la piste.
8. Poursuivre par la piste pour rejoindre la D951.
9. Au lieu-dit Les Aires (905 m), sur la D 951, descendre jusqu'à Gigors.
10. Une fois à l'église de Gigors (870 m), quitter à droite la D951 et poursuivre en descendant entre les maisons par la piste.
11. A la Chapelle (840 m), prendre la piste à droite qui monte et la quitter peu après. Passer devant le rocher qui parle et immédiatement après enjamber le torrent de Boulon par un vieux pont. Continuer en franchissant le gué.
12. Vers Les Clots (860 m), continuer par la piste montante en laissant à gauche la passerelle du ravin de Très Pébès. Au sortir de la forêt continuer à travers champs.
13. Au chemin de Coustarenche (925 m), passer devant les maisons et rejoindre la D951a en montant en direction de Turriers.
14. Quitter la route et prendre la piste qui rapidement franchit un gué et grimpe à votre point de départ en passant devant l'oratoire de St-Antoine.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

- Moyennement engagé. Aucun portage. Du col des Rouyères, un sentier un peu sportif mène à la crête. Sous la source du Jas, deux séries de lacets parfois un peu serrés. Après Gigors, trois gués à passer.
- Praticable toute l'année

## **Comment venir ?**

### Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage: <https://zou.maregionsud.fr>

### Accès routier

Depuis Gap (34 km), suivre la D 900B vers le Sud. Après Remollon, prendre la D 951 jusqu'à Bréziers puis Bellaffaire. De là, rejoindre Turriers par la D 951A.

### Parking conseillé

Parking autour de la salle des sports, Turriers

## **Lieux de renseignement**

### **Bureau d'accueil des via ferrata**

[viaferratalecaire@sisteronais-buech.fr](mailto:viaferratalecaire@sisteronais-buech.fr)

Tel : 04 92 68 40 39

